PV AG – Histoire d'un grain – 09/06/21

AG tenue virtuellement le 09/06/2021 de 20 à 21h15 avec votes anticipés.

Présences :

Virginie Bartholomé, Vincent Bemelmans, Thierry Boite, Laurence Collins, Marcel Collins, Marie-France Collins, Alain Compère, Michelle Degros, Regina del Bigo, Jean-Pierre Deru, Jérôme Eeckhout, Pierre Englebert, Mia Gerrekens, Pascal Goossens, Jean-Marc Hick, Patrick Jennes, Renaud Keutgen, Henri Lecloux, Colette Louon, Olivier Mallue, Caro Muraille, Evelyne Otten, Maria Provoost, Caroline Simaÿs, Sabine Teller, André-Marie Thomassin, Sophie Vanderauwera, Anne Wilmot, Astrid Zervosen

Documents en appui – voir annexes :

- Le rapport de gestion : HD1G Rapport de gestion juin 2021
- Les comptes annuels internes après affectation: HD1G – 2020 – Etats financiers après affectation
- Le rapport financier: HD1G – 2020 – rapport financier
- La vidéo explicative de présentation des comptes par Caroline Marcour (notre comptable) : https://omallue.wixsite.com/hd1g/documents-ag-2021
- Le PPT de présentation à l'AG

NB : les procurations reçues n'ont pas été acceptées étant donné que le vote était anticipé.
NB : 5 votes nous sont parvenus hors délai et n'ont par conséquent pas été comptabilisés.

Sont repris ci-dessous uniquement les explications complémentaires ou questions qui ont été adressées au CA.

Résultats des votes

- Les comptes annuels et l'affectation du résultat sont approuvés
- Les administrateurs ont bien reçu décharge pour la gestion au cours de l'exercice 2020.
- Renaud Keutgen est réélu en tant qu'administrateur
- Caroline Simaÿs est réélue en tant qu'administratrice

- Le mandat du Conseil d'administration est renouvelé quant à l'investigation des pistes de redéploiement économique

Questions des membres suite à la présentation du résultat des votes

- *Patrick Jennes : le fait d'avoir une vidéo des comptes était une très bonne idée.*
  Renaud : Normalement la comptable est présente mais, cette fois-ci, elle était en congé, raison pour laquelle elle a réalisé une vidéo. Nous pourrions suivre cette procédure à l'avenir.

- *Michel Cornelis : Quid du bail ?*
  Renaud précise que ce point sera abordé par la suite dans l'exposé.

Les perspectives sont présentées à tour de rôle par les administrateurs

- **Visuel :**
  - 4 piliers : agricole, meunerie, boulangerie, formation (à plus long terme).
  - Le visuel est la traduction de ces 4 piliers.
  - La coopérative doit s'ouvrir et ouvrir la vente. Donc, volonté de communication et faire apparaître l'ancrage sur les 4 piliers.
  - Notre volonté est d'essaimer.
  - Changement de packaging, plus professionnel avec une explication des valeurs du projet.

- **Agricole :**
  - Bonne saison, meilleure que l'année passée (sécheresse).
  - Epeautre, froment, seigle, sarrasin,...
  - Partenariat avec Farm for good, suivi par des ingénieurs agronomes.
  - Semis d'une surface avec seulement 100 grammes de graines pour obtenir dans 4-5 ans des centaines de kilos à ressemer.
  - Une vingtaine de variétés de blés anciens : une partie des variétés montre des faiblesses/une moindre qualité par rapport à d'autres beaucoup plus développées.

- **Chiffres :**
  - Travail conséquent réalisé sur le plan financier de la meunerie basé sur l'activité réelle et sur base de consultation d'autres meuneries.
  - L'analyse se base sur une année en vitesse de croisière qui permet de fixer les prix de revient par type de céréales.
  - Décision d'élargir la vente aux non-coopérateurs et boulangers-coopérateurs.
  - Vente directe à la ferme (à partir de septembre). Les détails ainsi que les prix seront envoyés dans le courant du mois d'août.
  - Démarchage d'épiceries et de magasins locaux,... (Coopérative ardente, Terre d'Herbage,...).
  - 2 nouveaux points de dépôt : vente de la farines à la Pomme de Pain et Marché de Berneau.

- **Création d'un réseau de boulangers :**
  - Rêve qui se concrétise enfin avec l'organisation d'une réunion fédératrice au printemps.
  - Partage des valeurs et soutien au projet.

- **Présentation du lieu : la Ferme de la Chapelle**
  - Vincent est propriétaire du lieu mais aussi devenu meunier.
  - Vincent n'est pas que le propriétaire de la ferme mais participe à tous les CA (transparence totale des décisions prises).
  - Il n'y a plus eu de meunier depuis le départ de Mathilde. Nous avons tout d'abord sous-traité la mouture au Moulin de Ferrières. Ensuite, mouture à la ferme par Renaud et Vincent qui se sont formés sur le tas et y passent beaucoup de temps.
  - Acteurs tous bénévoles.
  - Subside hall relais agricole obtenu en 2018 de 200.000€ : dossier complet à remettre pour avril 2022. On devait donc avancer :
    - Notre architecte a réalisé les plans de la ferme et va travailler sur le futur lieu.
    - Lieu ouvert sur le monde, vivant, en relation avec cœur artisanat donc travail avec d'autres acteurs de l'alimentation pour qu'ils nous rejoignent sur le lieu.
    - A cela s'ajouterait également un espace de formation tant pour les professionnels (formation certifiante pour devenir artisan-boulangers qui n'existe pas) que pour les particuliers.
  - Le bail emphytéotique n'a pas encore été signé. Cette démarche prend énormément de temps, dans les intérêts des deux parties :
    - Demande à des experts externes pour évaluer le montant du canon.
    - Nous devrions avoir des nouvelles fin juin 2021.

Questions-réponses

- *Part-on toujours sur un bail emphytéotique ?*
  - Oui

- *Quelle est la capacité de production du moulin par semaine ?*
  - Dans le plan financier, les hypothèses visent environ 50 tonnes par an mais pour arriver à cette production, un seul moulin tourne à mi-temps – pauses nécessaires après 4 heures de mouture car frottement et donc chaleur.
  - Nous nous sommes entourés de spécialistes pour nous conseiller sur les risques de chaleur et humidité.
  - Vide sanitaire prévu cette année du 28 juin au 16 août : nécessaire pour nettoyer les moulins mais aussi les locaux de la ferme et prévenir la propagation des mites.

- *Adaptation de prix : quand ?*
  - Courant du mois d'août, pour la reprise.
  - Prix boulangers correspond au prix de revient net permettant d'arriver à l'équilibre.
  - Les nouveaux prix seront communiqués à la reprise des moulins à partir du 16 août 2021

- *Blé : Garderons-nous une seule variété de froment ou plusieurs au bout des tests ?*
  - Nous espérons pouvoir en garder 3 ou 4, mais pas d'intérêt d'en garder 20.
  - Choix au niveau gustatif et cultural : il y aura des tests (agricoles par Jean-Pierre) mais aussi en boulangerie (même par les coopérateurs).

- Les 3 premières années, c'est d'abord une sélection agricole (adaptation au climat) et ensuite test boulangerie et les tests nutritifs.
- Au départ, 58 variétés avaient été sélectionnées.

- *Tarif dégressif en fonction des quantités ?*
  - Oui, légère diminution entre les sacs de 2-5 et 25kg
  - Plus de sacs de 1kg ni de 10kg

- *Y a-t-il une différence de tarifs entre coopérateurs et non-coopérateurs ?*
  - Les coopérateurs bénéficieront d'actions spécifiques, priorités sur certains produits par exemple.

- *L'épeautre est-il différent du petit épeautre ?*
  - Oui
  - Nous n'avons pas eu d'épeautre cette année car il n'était pas très beau

- *Taux de protéine de la farine de froment ?*
  - 11.8

Approbation des mouvements de coopérateurs repris dans le rapport de gestion

A l'issue de l'Assemblée Générale, dans la mesure où ces points n'ont pas fait l'objet d'objection ou de questions et que les comptes ont reçu l'approbation de l'Assemblée Générale, les mouvements de coopérateurs annoncés dans le rapport de gestion sont approuvés :

- Le Conseil d'Administration propose à Stéphane Georis (souscripteur 134) détenant quatre parts de type B de récupérer la valeur bilantaire de ces parts. Au 31/12/2020, les parts sont à 78,40 % de leur valeur : les 1.000€ investis sont remboursés pour un montant de 784€.

- Le Conseil d'Administration propose à Juan Miguel Franco Sanchez (souscripteur 18) détenant quatre parts de type B de récupérer la valeur bilantaire de ces parts. Au 31/12/2020, les parts sont à 78,40 % de leur valeur : les 1.000€ investis sont remboursés pour un montant de 784€.

- Les parts de Monsieur Poumay sont transmises à son épouse, Madame Michelle Gavage (soucripteur n°264). Le transfert de ces quatre parts est transcrit dans le registre des coopérateurs à la date du décès de Monsieur Poumay.

Virginie Bartholomé, Administratrice	Jean-Pierre Deru, Administrateur	Jean-Marc Hick, Administrateur

Renaud Keutgen, Administrateur	Olivier Mallue, Administrateur	Caroline Simaÿs, Administratrice